



Arret maladie et congés payes

Par PapyJurassien

Bonjour ,
Je viens de voir sur internet que lorsque q'une personne est en arrêt maladie , les congés payes sont pris en compte.
Savez vous si cela est deja en vigueur ?

Par janus2

Bonjour,

C'est une jurisprudence de la cour de cassation, donc elle doit s'appliquer. Un salarié qui perdrait des jours de CP durant son arrêt maladie pourrait saisir le CPH sur cette base.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16756]https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16756[/url]

Par PapyJurassien

Donc logiquement les entreprises doivent appliquer cela ?

Par PapyJurassien

Bonjour,

Je suis actuellement en arrêt , dois je en faire la demande ou maintenant c'est obligatoire pour l'employeur ?

Puis je demander mes congé d'un arrêt d'il y a deux ans ?

merci de votre aide